



RÉUNION PUBLIQUE

*Fos-sur-Mer
29 septembre 2025*

Concertation continue

Elyse 



René RAIMONDI

Maire de Fos-sur-Mer



Valérie SAKAKINI

*Garante de la Commission Nationale
du Débat Public*

La Commission Nationale du Débat Public : une autorité administrative indépendante

« Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005



Débattre du bien-fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

Débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

Débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

Permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de
toutes les parties
prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au
projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la
rencontre de
tous les publics

La concertation tout au long de l'élaboration d'un projet

Phase d'élaboration du projet

Projet évolutif et modifiable

Concertation
préalable

Information et débat
sur opportunité,
enjeux, impacts,
caractéristiques,

Concertation continue

Information sur avancée des études
et du projet. Débat possible sur
options, ou points spécifiques

Dépôt du
dossier
auprès des
Services de
l'Etat

Phase d'instruction de la demande

Projet définitif

Enquête publique ou
modalités de consultation
du public

Consultation, sur la base des
éléments du dossier.

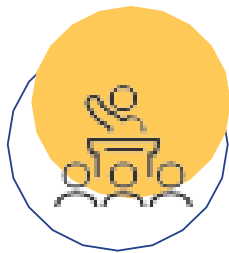
Qui sont les garant.e.s ?

Valérie SAKAKINI

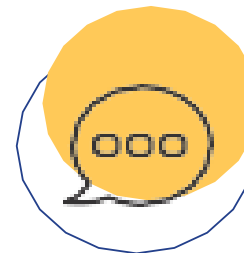
valerie.sakakini@garant-cndp.fr

CNDP - Garante de la concertation sur le projet
Elyse Energy – projet NeoCarb
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

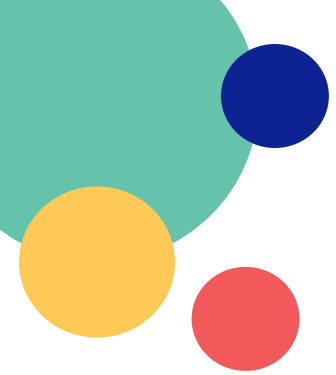
Nos objectifs pour la soirée



**Lancer la phase de
concertation
continue**



**Informez sur les
évolutions du projet**



Le déroulé

PARTIE 1 **Rappel du projet NeoCarb**

PARTIE 2 **Retour sur les premiers échanges
avec le public**

PARTIE 3 **Evolutions du projet**

PARTIE 4 **Concertation continue**

TEMPS DE QUESTIONS/RÉPONSES



Nos intervenants

Elyse 

Jérôme GIRAUD

Directeur de projet délégué

Hervé MOINE

Directeur délégué territorial

Maxime VIGOT

Chef de projet



1.



Le rappel du projet NeoCarb



Décarboner des filières



TRANSPORT MARITIME

**2 à 3 % des émissions
mondiales de GES
et jusqu'à 10 % sans action
d'ici 2050**

90% du commerce mondial

**DU E-METHANOL POUR
REDUIRE DE 70 %
L'IMPACT CARBONE DU
FUEL CONSOMME**



AVIATION

**5,3 %
des émissions de GES en France**

**Objectif 70 % de carburants
durables d'ici 2050 (UE)**

**DU E-KEROSENE POUR
ATTEINDRE RAPIDEMENT
50 % ET CONTRIBUER A
L'ATTEINTE
DE L'OBJECTIF**



CHIMIE

**5 % des émissions
de GES en France**

**100 millions de tonnes
de méthanol produites
dans le monde par an**

**DU E-METHANOL POUR
LIMITER LE RECOURS AU
MÉTHANOL D'ORIGINE
FOSSILE ET REDUIRE LES
EMISSIONS**

Le programme de production d'Elyse Energy



BioTJet, France



eM-Lacq, France



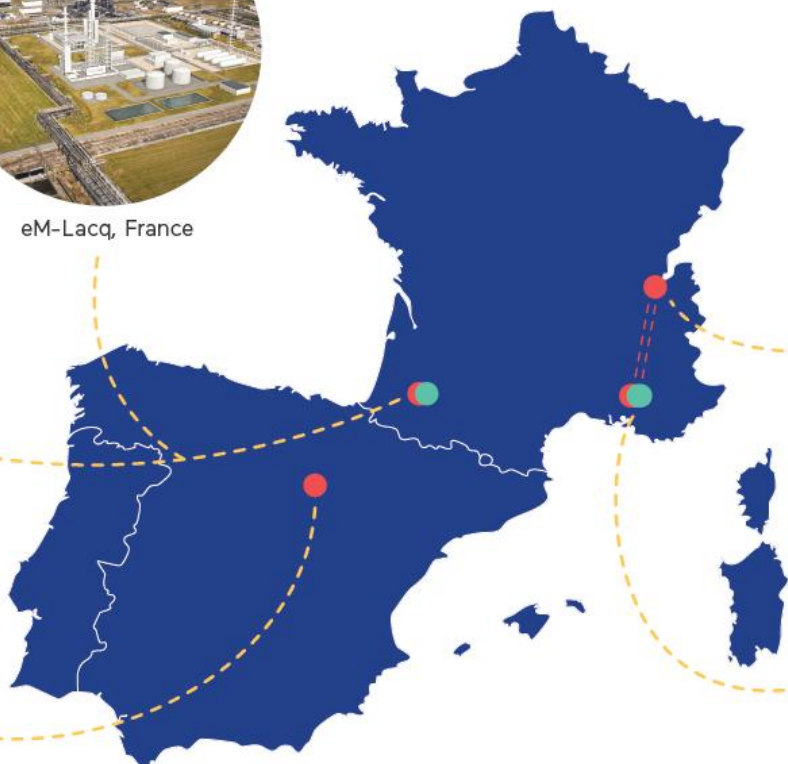
eM-Rhône, France



eM-Numancia, Espagne



NeoCarb, France



Un site stratégique pour un projet stratégique



L'implantation du projet NeoCarb

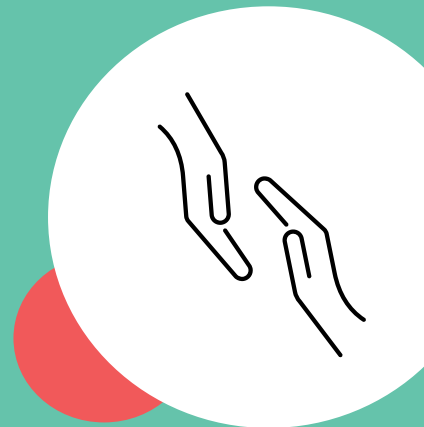
Le projet NeoCarb



2.



Les premiers enseignements des échanges avec le public



La concertation préalable

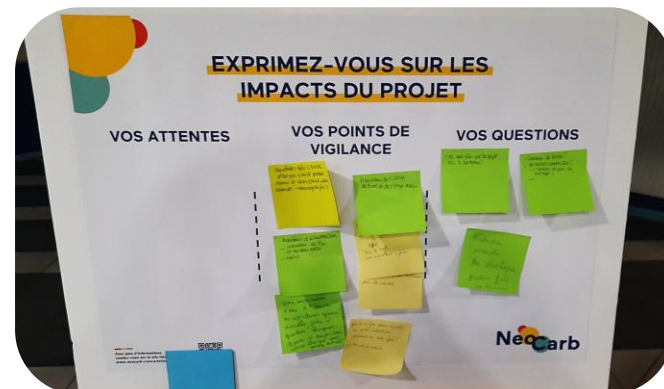
Du 25 novembre 2024 au 20 janvier 2025



9

événements

(stands mobiles, forums
participatifs, réunion
publique de clôture)



670

**personnes
rencontrées**

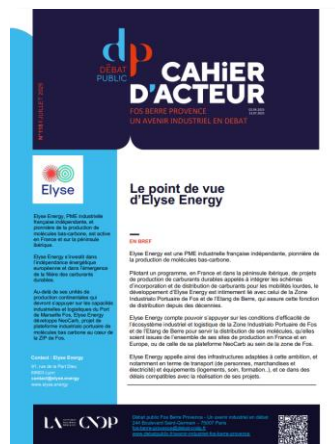
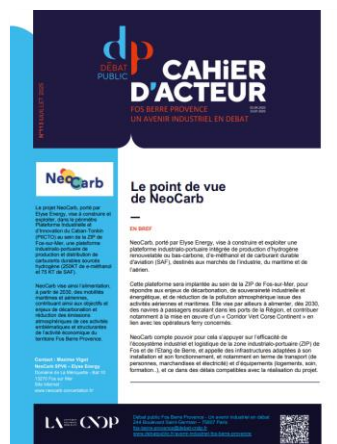


Concertation préalable

NeoCarb



- > **Présenter** le projet NeoCarb
- > **Echanger** avec le public
- > Exprimer leur point de vue à travers **deux cahiers d'acteurs** (NeoCarb, Elyse Energy)



Les enseignements d'Elyse Energy suite à la concertation préalable



Des retours positifs sur le déploiement de la démarche de **concertation** et **une qualité des échanges**.

Un consensus assez large sur les défis de décarbonation et de réindustrialisation, et la manière dont NeoCarb y apportait une réponse.

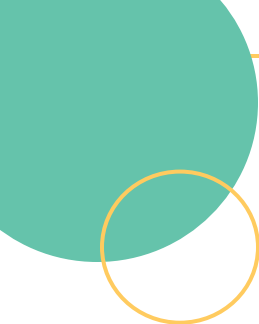


L'importance d'agir vite et de répondre aux enjeux de **souveraineté et de réindustrialisation**



Le choix stratégique d'une implantation sur **la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer**

Des enjeux **d'optimisation des ressources et synergies** avec les industriels présents et à venir et la prévention et la maîtrise des **risques industriels et des impacts**



Les recommandations issues du débat public

« Porter la constitution d'un programme d'ensemble de décarbonation et de réindustrialisation, doté d'une vision stratégique unifiée, d'un schéma directeur, et qui serait soumis à une évaluation environnementale d'ensemble. »

Les points clés à retenir :

- Une forte volonté **d'information et de transparence**
- Un travail à poursuivre sur **l'analyse des effets cumulés** : GES, biodiversité, emprise foncière, compensation, eau, emploi, santé, qualité de l'air, risques, impact sur les autres activités économiques, etc.
- Une demande de **priorisation des projets**
- Une **gestion collégiale des sites et des demandes de compensation** locale
- Une **coordination globale** des projets et de fortes attentes sur la gouvernance
- Une contribution à la **dynamique du territoire** (mécénat, sponsoring, etc.) et aux **infrastructures publiques**

3.



Les évolutions du projet



Une évolution du marché qui appelle une accélération du projet



NeoCarb



- Instruction en cours
- Livraison de e-méthanol prévue en 2029



- Opportunité de distribuer du e-méthanol dès 2030 avant la construction de l'unité

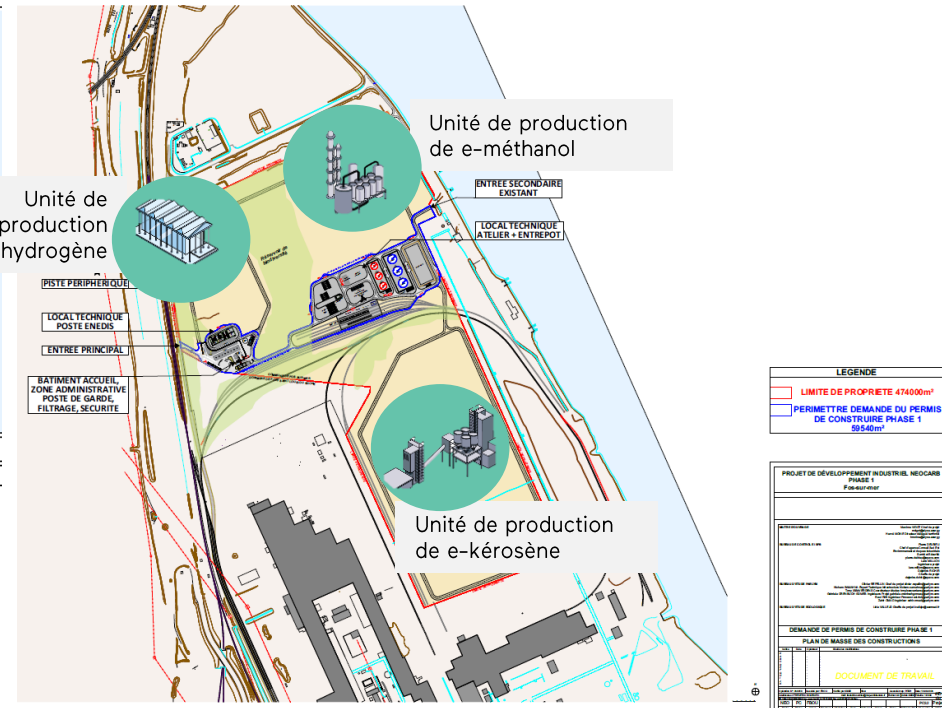
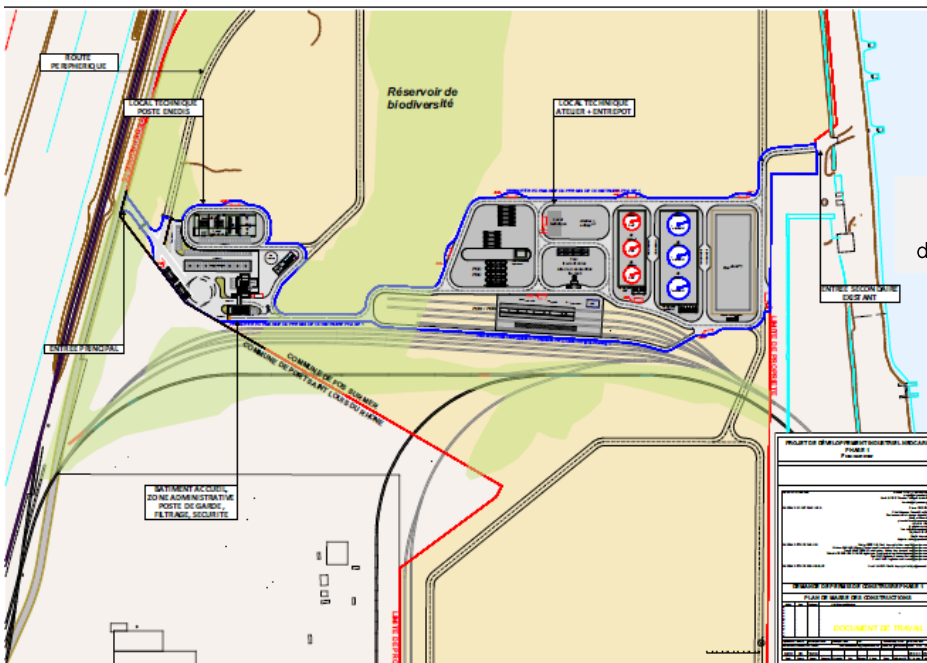
Deux actes pour construire le projet

ACTE 1 : NEOCARB LOG

Amorce de la distribution à travers le déploiement d'une plateforme industrialo-portuaire

ACTE 2 : NEOCARB PROD

Implantation des **unités industrielles de production**



Deux actes pour construire le projet

S1 2025

S2 2025

S1 2026

S2 2026

S1 2027

S2 2027

ACTE 1 : NEOCARB LOG

DDAE

EP

Création de la plateforme industrialo-portuaire :

- aménagements du foncier (terrain, mesures de compensation associées à la biodiversité, etc.)
- **infrastructures logistiques** (transport, stockage, etc.)

ACTE 2 : NEOCARB PROD

DDAE

EP

Implantation des **unités industrielles de production** de e-méthanol et de d'e-kérosène ainsi que les utilités associées

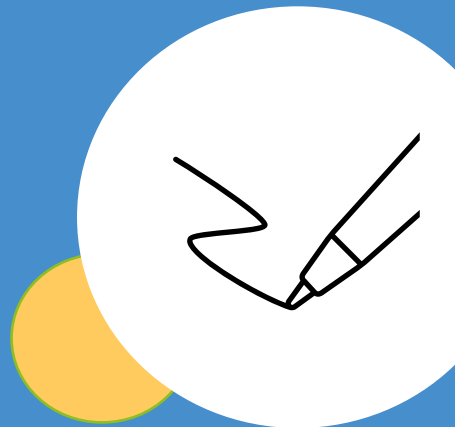
Concertation préalable

La concertation continue

4.



La concertation continue



La concertation continue

2025

2026

2027

Acte 1 : NeoCarb LOG

Sept. 25

Oct. 25



Réunion
publique



Atelier
thématique
#1

Les ressources

Fev. 26

Avril 26



Atelier
thématique
#2



Atelier
thématique
#3

Acte 2 : NeoCarb PROD

Oct. 26

Nov. 26

Fev. 27



Réunion
publique



Atelier
thématique
#4



Réunion
publique

Concertation préalable

La concertation continue

NeoCarb LOG

Les ressources

NeoCarb PROD

Des temps de travail avec les lycées

Lycée Pierre Latécoère
Istres



Lycée Jean Lurçat
Martigues



Questions / Réponses





ATELIER THÉMATIQUE

7 octobre 2025

Port-Saint-Louis-du-Rhône

18h30 – 20h30

